



Compte rendu - Rencontre comité Admission

19 mars 2024 à 16h00

Classe de Anny-Claude

Accueil et présentation.

Présents: Marie-Claude Latreille, Anny-Claude Crête, Luxanne Charrette, Philippe Guérin, Frédéric Champagne, Isabelle Landry, Marylise St-Hilaire, Cynthia Thomas, Cynthia Bouthillier, Hugues Pelletier

Absents : Erin Lucas, Mélanie St-Pierre, Amélie Turbide, Isabelle Plante, Reine Jeanneau

Secrétaire désigné(e) : Marie-Claude Latreille

Points de discussion :

- 1. On débute la rencontre par un varia important, une demande de faire un ménage dans les listes d'attentes, dans le fichier des familles admises.**
Je vais regarder à faire un ménage et que le fichier soit plus facile à lire et à jour afin que si des familles doivent être convoqué où rappeler ce soit facile et clair.
- 2. 3 à 5 des familles aura lieu le 12 avril 2024**
On a validé auprès de Amélie pour augmenter le budget du 3 à 5 de 300\$ à 350\$ et elle me confirme que c'est accepté.
Cynthia Thomas s'occupe de commander le buffet et de l'organisation du 3 à 5. Luxanne ira chercher le buffet le jour même pour l'amener à l'école.
Cynthia va communiquer aussi avec Erin pour les ustensiles pour savoir où ils sont et s'occupe aussi de faire l'achat des boissons.
Marylise viendra aussi donner un coup de main.
- 3. Circuit la traversée**
Anny-Claude nous reviendra pour la date du circuit et on verra par la suite ce que nous avons à faire.
Ce qui est certain c'est que nous devons faire imprimer les guides de la Rentrée donc je vais valider combien il nous en faut et faire la demande pour l'impression des guides.
- 4. Famille de maternelle venant de Montréal – délai de déménagement.**

Un point est soulevé concernant le déménagement de la famille de Montréal (famille déjà dans une école alternative). On ne leur a pas donné de date maximale pour avoir fait l'achat de leur maison. Amélie va faire des vérifications, elle croit qu'ils ont déjà fait leur inscription à l'école autant pour le petit de maternelle que le plus vieux. Elle croit aussi que le centre de service exige automatiquement d'habiter sur le territoire pour faire l'inscription et demande eux-mêmes une date butoir si ce n'est pas le cas. Elle nous revient afin que l'on ne leur fasse pas une demande si le centre de service l'a déjà fait. Surtout qu'on ne l'avait pas fait dès le début du processus.